



Prévention réseau fibre optique

AVANT les travaux

- Consulter les plans réseaux : la validité des données est de trois mois.
- Localiser et marquer au sol l'ensemble des services : eau, gaz, thermique, électricité, fibre optique et assainissement.
- Effectuer un sondage manuel si nécessaire.

PENDANT les travaux

- **Câbles**
 - **Si un câble Fibre Optique (FO) est coupé ou plié :**
 - ▶ Ne pas regarder et ne pas toucher le câble directement.
 - ▶ Contacter immédiatement le service d'urgence au **022 420 88 11**.
 - **Si un câble FO est touché, tiré ou endommagé, même sans dommage visible :**
 - ▶ Ne pas regarder et ne pas toucher directement.
 - ▶ Ne pas tenter de réparer.
 - ▶ Protéger le câble en utilisant un sac plastique, une planche ou tout autre moyen approprié pour éviter tout contact.
 - ▶ Contacter immédiatement le service d'urgence au **022 420 88 11**.

Attention

Les câbles FO utilisent des lasers invisibles (Classe laser 4), dangereux pour les yeux et la peau. Évitez tout contact visuel en cas de doute.

suite au verso



PENDANT les travaux

→ Tubes

→ **Ne jamais couper un tube**, qu'il contienne un câble ou non, sans autorisation préalable et sans la présence d'un représentant de SIG Telecom.

→ **Ne jamais déplacer un tube**, que ce soit verticalement ou horizontalement, sans autorisation préalable et sans la présence d'un représentant de SIG Telecom.

→ **Ne jamais utiliser de pic, mais la palette** lors de la démolition de béton d'enrobage de tubes avec compresseur.



Ce tube fait environ 60 mm et contient 7 micros-tubes. **Ne jamais l'ouvrir, ni l'endommager.**

Attention

Si un tube est perforé, avec ou sans câble, avertissez le **022 420 88 11**.

→ Chambres

→ **Il est interdit d'ouvrir une chambre** SIG Telecom sans autorisation, même pour une modification mineure du couvercle. Des protections de câbles ou de manchons peuvent être exigées avant toute intervention.

APRÈS les travaux

Notification avant remblayage : informer l'unité Cadastre des réseaux et Géomatique 24 heures à l'avance, au **022 420 86 23**, pour permettre le relevé des services avant la mise en place du sable de protection.